

Parc des Expositions d'Orléans Le 24e salon de l'Habitat est organisé, comme chaque année, au Parc des Expositions, par Orléans-Gestion. Ce salon qui se déroulera sur 4 jours, jusqu'au 2 octobre, constitue pour Orléans, le deuxième salon, en importance et en nombre de visiteurs, après la Foire-Exposition.

C'est dire toute l'importance qu'il revêt pour l'économie locale. Pour certains des exposants (ils seront 186 cette année), le salon de l'Habitat constitue en effet une des occasions de remplir leur carnet de commandes. Ce Salon est en outre directement en prise avec l'économie locale puisque 80% des exposants sont originaires du Loiret.

Ce salon concerne un secteur en bonne santé, et ceci grâce notamment aux mesures gouvernementales (TVA à taux réduit, dispositions Besson pour le logement social). C'est pourquoi, si il y a, cette année, 20 exposants de plus que l'année dernière, certains, qui avaient l'habitude de venir, ne se sont pas déplacés. Ils ont, en effet, un carnet de commandes déjà bien pourvu.

C'est dire que le secteur de l'habitat est un secteur qui connaît, en France et dans le Loiret en particulier, une prospérité assurée. Mais ce salon ne sert pas seulement à évaluer le dynamisme d'un secteur d'activité, il doit permettre également à chaque visiteur de prendre des choix réfléchis dans un domaine important pour tous : son habitation.

I - La maison : un secteur en bonne santé

Depuis 1997, le secteur de l'Habitat, et plus celui particulièrement de la construction individuelle, est un secteur économique dynamique.

- en France, les chiffres de permis de construire et de mise en chantier permettent de retrouver des sommets atteints il y a une vingtaine d'années.

- dans le Loiret : les mises en chantier de maisons individuelles sont toujours à un niveau élevé, soit 1879 en 1999. L'année dernière, si le nombre d'autorisations a baissé de 6%, le nombre de mises en chantier a augmenté de 4 %. Nous ne connaissons plus, comme en 1997 ou 1998, des taux de progression à deux chiffres, mais l'activité se maintient tout de même à un niveau élevé.

Le secteur de la maison "tire" donc une partie du secteur du BTP, et a contribué à la baisse du chômage (la construction d'une maison représente trois emplois en contrat à durée indéterminée).

Différentes causes à ces phénomènes :

- la prolongation du prêt à taux zéro ;
- les dispositions prises par Louis BESSON pour améliorer l'amortissement du logement locatif privé avec la création, notamment, du statut du bailleur privé dans le projet de loi de finances 1999 ;
- le taux de TVA à 5,5% qui a permis de réduire l'appel au travail au noir, et qui a favorisé, par contrecoup, l'appel à des professionnels pour des travaux dans le secteur du neuf.

Cette bonne santé s'observe ainsi par l'augmentation attendue des visiteurs : 18 000 cette année.

Certaines interrogations se font toutefois jour localement : l'augmentation du prix du foncier, liée notamment à l'existence de zones inondables qui raréfie le nombre de terrains constructibles. Par ailleurs, l'augmentation des taux d'intérêt pourrait représenter, à moyen terme, un obstacle à la construction de maisons neuves.

II - Un salon où l'attention à la qualité est une exigence constante

Le salon de l'Habitat est également devenu une référence car les organisateurs se sont toujours efforcés de maintenir une grande exigence de qualité (service à la clientèle)

- concernant les exposants :

Les visiteurs pourront obtenir les meilleures informations auprès d'organismes et d'institutions présentes sur le salon :

- l'ANAH pourra leur présenter l'ensemble des aides existant dans le domaine de la restauration. Elle s'adresse en effet aux propriétaires de logements à usage locatif de plus de 15 ans.

Il y a quelques semaines, la Communauté de Communes de l'Agglomération Orléanaise a d'ailleurs signé, avec l'Etat, l'ANAH, la région Centre et le Département du Loiret, deux conventions destinées à créer une OPAH et un Programme Social Thématique, destiné à améliorer l'offre de logements dans l'agglomération, tant en ce qui concerne le logement privé que le logement social.

Je ne doute pas que les personnes intéressées pourront avoir des précisions concernant ces aides possibles.

- la Direction Départementale de l'Équipement du Loiret apportera des conseils utiles concernant les démarches à entreprendre pour des projets de construction. Un examen personnalisé des avants-projets sera possible.

- Le Crédit Agricole qui est un partenaire actif du salon, sera présent afin de présenter aux visiteurs les différentes formes de crédit existantes.

Concernant les animations :

- les visiteurs pourront également visiter une exposition consacrée à l'histoire de la Forêt :
- par ailleurs, la création d'un pôle d'artisanat d'art permettra à la fois de découvrir des métiers méconnus et d'obtenir des idées de décoration ou d'aménagement intérieur. La création de ce pôle est particulièrement intéressante pour la Ville d'Orléans, qui cherche, en collaboration avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie, à promouvoir un pôle "artisanat d'art" dans le centre ancien de la Ville (quartier Bourgogne).

Remerciements :

- le Crédit Agricole, partenaire du salon

- M. BENOZIO, M. THENOT et toute l'équipe du Parc des Expositions.

Thème : Archives